

**REALISATION D'UNE ETUDE STRATEGIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
DE LA DESTINATION THIERACHE**

L'an deux mille dix-huit le vendredi 30 mars, à 9 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Thierry VERDAVAINE.

Conseillers en exercice : 17, **Présents** : 11, **Représentés** : 2, **Votants** : 13

Etaient présents : M. Christian BONIFACE, M. Xavier BOULANDE, M. Mathieu CANON, M. Pierre DIDIER, M. Patrick DUMON, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Thierry VERDAVAINE et M. Paul VERON.

Etaient représentés : M. Hugues COCHET par Mme Anne-Marie LEVIEL et M. Jean-Pierre PREVOT par M. Bernard BASQUIN.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, Mme Pascale PLOTTET, M. Pierre-Marie TELLIER et M. Thierry THOMAS.

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Par délibération du 20 juin 2014, les élus du Pays de Thiérache ont décidé d'instituer un office de tourisme intercommunautaire sous la forme d'un Etablissement public à caractère industriel et commercial, à compter du 1er juillet 2014.

Cet office assure les missions suivantes :

- L'accueil et l'information touristique,
- La promotion de la destination, en coordination avec les politiques de l'agence de développement touristique de l'Aisne et du Comité régional du tourisme,
- La communication touristique,
- L'animation, l'accompagnement et la mise en réseau des prestataires touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire,
- La conception et la commercialisation de produits touristiques pour la cible grand public, dans le cadre de la législation en vigueur.

Fort de cet outil, il apparaît important pour le Pays de réaliser un diagnostic touristique de son territoire afin de bénéficier d'un éclairage stratégique. Pour ce faire, le PETR du Pays de Thiérache propose de recourir aux services de l'Agence Aisne Tourisme. Sa mission consistera à réaliser une étude stratégique territoriale, comprenant un diagnostic complet, une étude des tendances et un benchmark, et l'identification d'orientations stratégiques pour le territoire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le projet tel que présenté ;

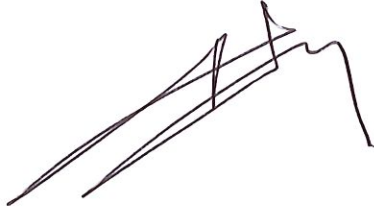
VALIDE le projet de convention avec l'Agence de Développement Touristique de l'Aisne, tel qu'annexé à la présente délibération ;

AUTORISE le Président à signer ladite convention ainsi que d'éventuels avenants ;

PRÉCISE que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce projet sont inscrits au budget 2018, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 11.04.2018
Et publication le 11.04.2018



Pour extrait conforme,
Le Président,



Thierry VERDAVAINE

